PSY 950- STAGE 1 : PSYCHOTHÉRAPIE I



|  |  |
| --- | --- |
|  | Relations interpersonnelles |
|  | Évaluation |
|  | Intervention |
|  | Éthique et déontologie |
|  | Recherche |
|  | Professionnalisme et collaboration |
|  | Pensée réflexive/Pratique réflexive |

CIBLES DE FORMATION

Intégrer et utiliser les notions de base comprises dans les cours en lien avec la psychothérapie : recevoir une demande d'aide psychologique; référer au besoin; formuler une évaluation psychologique et un plan d'intervention; structurer un processus d'intervention; utiliser une méthode de réflexion dans l'action; tenir un dossier psychologique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ajout des INFORMATIONS GÉNÉRALES** | | |
| **Personne supervisée (nom):**  **Matricule :** |  | |
| **Personne superviseure :** |  | |
| **Type d’évaluation : Formative  Sommative** |  |  |
| **Date de l’évaluation :** |  | |
| **Note finale :** |  | |
| **Signatures** |  |  |
|  | *personne supervisée* | *personne superviseure* |

|  |
| --- |
| **GRILLE D’ÉVALUATION** |
| En utilisant l’échelle ci-dessous, veuillez indiquer le niveau de maîtrise atteint par la personne doctorante pour chacune des **cibles de formation** présentées à partir de la page suivante. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1: Échec** | **2: Réussite avec préoccupations** | **3: Réussite** |
| Nécessite de corriger des aspects majeurs de la compétence pour atteindre le niveau attendu (p. ex., débutant, novice). L’encadrement de la personne supervisée requiert une attention constante de la part de la personne superviseure. | Les actions professionnelles de la personne supervisée comportent des incohérences ou une ou des erreurs majeures. La personne supervisée répond plus ou moins aux exigences et aux attentes du stage ou de l’internat. À ce niveau, des ajustements ou correctifs sont nécessaires avant de pouvoir passer à la prochaine cote (3). | Correspond à une maîtrise de la compétence et de ses indicateurs selon le niveau de développement attendu (p. ex., débutant, novice) ou peut la dépasser sur certains aspects ou indicateurs des compétences visées. |

|  |  |
| --- | --- |
| **1. RELATIONS INTERPERSONNELLES (DÉBUTANT)**  La personne étudiante doit apprendre à établir et à maintenir une alliance de travail constructive avec les clients, des systèmes-clients et des collectivités, avec les collègues et les réseaux professionnels. Elle doit également être capable d’analyser et d’ajuster les relations professionnelles en tenant compte des objectifs initiaux, des difficultés rencontrées et des impacts possibles sur l’évolution des interventions. | 1  2  3 |
| 1.1 ÉTABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE | |
| 1.2 MANIFESTER DES HABILETÉS D’ÉCOUTE ACTIVE ET SON EMPATHIE À L’ÉGARD DU CLIENT | |
| 1.3 MAINTENIR UNE RELATION PROFESSIONNELLE À L’ÉGARD DU CLIENT | |
| 1.4 ÉTABLIR ET MAINTENIR DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LES COLLÈGUES ET LA SUPERVISEURE OU LE SUPERVISEUR | |
| 1.5 MANIFESTER UNE OUVERTURE À LA CRITIQUE ET À L’AUTOCRITIQUE | |
| **Commentaires :** | |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. **ÉVALUATION (NOVICE))**  Sur la base d’un processus systématique de collecte de données, la personne étudiante développe une compréhension des problématiques permettant une prise de décision éclairée et l’établissement de plans d’action adéquats. Elle doit également pouvoir utiliser, selon le champ d’exercice, des classifications diagnostiques reconnues scientifiquement | 1  2  3 |
| 2.1 CONDUIRE UNE ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE (COLLECTE ET ANALYSE DE L’INFORMATION AUPRÈS DE LA PERSONNE CLIENTE) | |
| 2.2 FORMULER UNE COMPRÉHENSION CLINIQUE D’UN CAS | |
| 2.3 COMMUNIQUER À LA PERSONNE CLIENTE SA COMPRÉHENSION CLINIQUE ET SES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL | |
| 2.4 FORMULER DES CIBLES ADÉQUATES D’INTERVENTION DÉCOULANT DE LA COMPRÉHENSION CLINIQUE | |
| **Commentaires :** | |

|  |  |
| --- | --- |
| 3.I**NTERVENTION (NOVICE)**  La personne étudiante doit développer la capacité d’entreprendre les démarches de changement ou d’amélioration souhaitées. De plus, elle doit connaître les modèles théoriques, les outils et les méthodes issus des connaissances scientifiques contribuant au développement de ce savoir-faire. Elle doit progressivement développer une capacité d’intervention autonome auprès d’une diversité de clientèles ou de milieux. | 1  2  3 |
| 3.1 CONDUIRE UN PROCESSUS THÉRAPEUTIQUE | |
| 3.2 CHOISIR ET METTRE EN PRATIQUE LES INTERVENTIONS LES PLUS ADÉQUATES DANS UNE VARIÉTÉ DE SITUATIONS CLINIQUES | |
| 3.3 EXERCER SON JUGEMENT CLINIQUE EN COMBINANT RIGUEUR ET FLEXIBILITÉ | |
| 3.4 DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT SA CAPACITÉ À COMPOSER AVEC LA COMPLEXITÉ DE LA RÉALITÉ CLINIQUE | |
| **Commentaires :** | |

|  |  |
| --- | --- |
| 4. ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE – (NOVICE)  La personne étudiante doit acquérir les connaissances essentielles à la réflexion éthique en approfondissant les obligations et les normes professionnelles de la pratique et de la recherche. Elle doit également maîtriser les principes d’éthique et les principaux éléments de la déontologie en vigueur et les appliquer aux situations problématiques qui peuvent se rencontrer dans la pratique professionnelle. Elle doit acquérir les connaissances pertinentes aux cadres légal et socioéconomique structurant le fonctionnement des systèmes dans lesquels les psychologues rendent leurs services ainsi que savoir intervenir efficacement en concertation. | 1  2  3 |
| 4.1 Anticiper, analyser et s’ajuster avec précision aux enjeux éthiques et déontologiques en présence | |
| 4.2 ASSURER UNE TENUE DE DOSSIER ADÉQUATE | |
| **Commentaires :** | |

|  |  |
| --- | --- |
| **5. RECHERCHE** (DÉBUTANT)  La personne étudiante doit avoir de bonnes connaissances des applications pratiques des théories de la mesure, des méthodes et des stratégies de recherche. Elle doit bien connaître la littérature spécialisée de son champ d’expertise, être en mesure de la critiquer et être capable de communiquer les résultats de sa recherche. Enfin, elle doit être en mesure de comprendre et d’utiliser les processus et méthodes scientifiques pour analyser et, si nécessaire, modifier les pratiques professionnelles inhérentes au champ d’expertise. | 1  2  3 |
| 5.1 ÉTABLIR DES PONTS ENTRE LE PROCESSUS D’ÉVALUATION CLINIQUE ET LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE. | |
| 5.2 RECONNAÎTRE LES SITUATIONS CLINIQUES EXIGEANT DE SE DOCUMENTER DAVANTAGE ET DÉVELOPPER SA POSTURE SCIENTIFIQUE (RIGUEUR ET ESPRIT CRITIQUE) POUR INTERVENIR ADÉQUATEMENT | |
| 5.3 COMPRENDRE ET UTILISER LES PROCESSUS ET MÉTHODES SCIENTIFIQUES POUR ANALYSER, ET SI NÉCESSAIRE, MODIFIER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES. | |
| **Commentaires :** | |

**Les compétences suivantes constituent des bases essentielles à la formation de psychologue et elles sont transversales aux cinq compétences ciblées par l’OPQ. Elles sont évaluées de manière continue dans l’ensemble des activités de formation pratique.**

|  |  |
| --- | --- |
| **6. PROFESSIONALISME ET COLLABORATION**  **Dans le fonctionnement général attendu dans le cadre du stage et de la supervision, la personne étudiante est en mesure de réaliser les actions et d’assumer les responsabilités professionnelles suivantes** | 1  2  3 |
| 6.1 Préparer adéquatement sa supervision (p. ex., en créant des traces sur certaines situations professionnelles vécus dans son carnet de développement professionnel) | |
| 6.2 Utiliser l’expérience de supervision de façon productive (préparation, objectifs, utilisation du matériel clinique) | |
| 6.3 Démontrer la capacité de maintenir une posture d’apprentissage et d’ouverture à différentes approches et/ou points de vue. | |
| 6.4 Utiliser le groupe de travail et y contribuer | |
| 6.5 Faire une gestion adéquate du ou des processus clinique.s, en respectant le mode de fonctionnement du milieu de pratique et en organisant adéquatement son travail | |
| 6.6 Atteindre les exigences quantitatives des heures à réaliser DANS LE CADRE DU STAGE | |
| **Commentaires :** | |

|  |  |
| --- | --- |
| 7. PENSÉE RÉFLEXIVE/PRATIQUE RÉFLEXIVE  Par rapport à des situations professionnelles simples rencontrées en stage, la personne étudiante est en mesure de : | 1  2  3 |
| 7.1 Décrire clairement des moments dans sa pratique professionnelle au cours desquels une compétence spécifique a été mobilisée | |
| 7.2 ANALYSER SES ACTIONS PROFESSIONNELLES DE MANIÈRE À FAIRE UNE LECTURE APPROPRIÉE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES VÉCUES DURANT LES SÉANCES AVEC LES PERSONNES CLIENTES | |
| 7.3 Référer aux connaissances scientifiques (savoirs, concepts, théories et/ou méthodes) dans le but d’éclairer ses actions professionnelles (avec le soutien de la personne superviseure) | |
| 7.4 Déterminer les actions à mettre en œuvre au regard des situations professionnelles vécues en stage (avec le soutien de la personne superviseure) | |
| 7.5 MANIFESTER UNE CONSCIENCE DE SON EXPÉRIENCE EN TANT QUE THÉRAPEUTE OU EN TANT QUE CONSULTANT DANS LE MILIEU | |
| **Appréciation des capacités réflexives :** | |

|  |
| --- |
| **Section à compléter** |
|  |
| Cette section permet de décrire les forces de la personne supervisée au regard du profil de développement des compétences attendues pour le niveau de formation, lesquelles s’appuient des observations directes et indirectes et des échanges continus entre les personnes superviseure et supervisée  **Points forts :** |
| Cette section permet de décrire les points d’amélioration de la personne supervisée au regard du profil de développement des compétences attendues pour le niveau de formation, lesquelles s’appuient des observations directes et indirectes et des échanges continus entre les personnes superviseure et supervisée  **Points à améliorer :** |

**APPRÉCIATION GLOBALE**

**Évaluation formative :**

Considérant les commentaires ci-dessus, pour l’ensemble des dimensions considérées dans cette évaluation, je considère que la personne étudiante :

Atteint le niveau attendu et peut le dépasser sur certains aspects

Progresse bien mais avec nécessité d’apporter des ajustements ou correctifs

Nécessite de corriger des aspects majeurs pour atteindre de manière satisfaisante le niveau attendu

Cette mention sera transmise à la personne responsable de la formation pratique de manière à mettre en place les mesures nécessaires pour soutenir la personne étudiante et favoriser sa réussite, le cas échéant.

OU

**Évaluation sommative :**

Considérant les commentaires ci-dessus, pour l’ensemble des dimensions considérées dans cette évaluation, j’octroie à l’étudiante ou l’étudiant la mention :

Réussite : atteint le niveau attendu et peut le dépasser sur certains aspects

Réussite avec avis de préoccupation : atteint tout juste le niveau attendu avec nécessité de parfaire certains aspects importants

Échec : nécessite de corriger des aspects majeurs des dimensions considérées dans cette évaluation pour atteindre de manière satisfaisante le niveau attendu

Cette mention sera transmise à la personne responsable de la formation pratique de manière à mettre en place les mesures nécessaires pour soutenir la personne étudiante et favoriser sa réussite, le cas échéant

Le contenu de la grille d’évaluation a été discuté entre la personne superviseure et la personne supervisée.

Signature de la personne superviseure Signature de la personne supervisée